

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **5 novembre 2007**

Décision n° **B-2007-5687**

commune (s) :

objet : Marchés attribués à la société Safege environnement - Avenant collectif de transfert à la société Safege

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -
Service des marchés et de la commande publique - Unité marchés publics

Rapporteur : Madame Pedrini

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 26 octobre 2007

Compte-rendu affiché le : 6 novembre 2007

Présents : MM. Collomb, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Pilonel, Claisse, Barral, Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Crimier.

Absents excusés : MM. Bret, Charrier (pouvoir à Mme Rabatel), Buna, Muet, Duport, Polga (pouvoir à M. Reppelin), Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Mme Mailler, M. Passi (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : M. Touraine, Mme Guillemot.

Bureau du 5 novembre 2007**Décision n° B-2007-5687**

objet : **Marchés attribués à la société Safège environnement - Avenant collectif de transfert à la société Safège**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service des marchés et de la commande publique - Unité marchés publics

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 23 octobre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Un transfert d'activités d'études et d'aménagements d'infrastructures par fusion-absorption de la société Safège environnement, titulaire ou cotraitante de marchés communautaires, vers la société Safège a été acté par assemblée générale extraordinaire en date du 30 mars 2007, avec une prise d'effet au 1er janvier 2007.

La société Safège, dont le siège social se situe Parc de l'île 15-27, rue du Port à Nanterre (92000), est inscrite sous le numéro RCS Nanterre B 542 021 829 00107 - code NAF : 742 C.

Le présent avenant de transfert vient prendre acte de cette opération et autorise la société Safège à se substituer ainsi à la société Safège environnement dans les marchés communautaires dont elle est titulaire ou cotraitante à compter du 1er janvier 2007.

Sept marchés passés avec la Communauté urbaine et non soldés sont concernés :

- Marchés gérés par la direction de l'eau :

- . 06 1377 P : diagnostic du fonctionnement global du système d'assainissement,
- . 00 1460 M : déstructuration station relais des Fontanières,
- . 2003012 : réalimentation en eau potable de la commune de Charly à partir du réseau communautaire de Saint Genis Laval ;

- Marchés gérés par la délégation générale au développement urbain :

- . 06 1930 Q : Bron Parilly Nord AEU - aménagement Roosevelt,
- . 02 0623 R : étude de programmation urbaine et assistance à maîtrise d'ouvrage,
- . 06 2000 R : Saint Priest ZAC du Triangle : mission avant-projet,
- . 06 0067 Q : Porte des Alpes : lot n° 2 : architecte urbaniste en chef.

Cet avenant ne change en rien les clauses des marchés susvisés ;

Vu ledit avenant collectif de transfert ;

DECIDE

1° - Approuve ledit avenant collectif de transfert au bénéfice de la société Safege.

2° - Autorise monsieur le président à le signer.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,